

Samedi 22 mars 2025

La Frédéric Moncassin Classic Nationale U19

> 9h00 CLM U19 10h00 CLM U17 11h00 CLM U15

14h00 Départ course U19

Dimanche 23 mars 2025

9h00 Course U17 11h00 Course U15

13h30 Départ Coupe de France Élite Nationale 2















NATIONAL 2





















.COMPOSITION DU JURY

Président du jury Pascal Mauricette

Arbitre 1 Nicolas SIGAL

Arbitre 2 Haupais Isabelle

Juge à l'arrivée Philippe BESSETTES

Arbitre moto Bellantionio Daniel

Arbitre moto Maury Grégory

.ORGANISATION

Organisateur / Sécurité Gaëtan PRIME

Secrétariat Laurence STEVENARD

Speaker Jean-Louis GAUTHIER

Moto Info course Julien ALMANSA

Moto Sécurité et Portage Pascal COULON - Motards au Grand Cœur Voiture

Dépannage neutre (2 véhicules) Ekoi Assistance

Poste Radio Fréquence 157.550Mhz

Transpondeurs et Photo arrivée Société S.T.S

Médecin Dr Roger VERCELLONE M.

.COORDONNÉES ORGANISATION

Club contact@gscblagnac.fr / 05.62.20.00.00

Organisateur g.prime@gscblagnac.fr / 06.09.13.75.01

Cérémonie protocolaire Podium Boulevard du Dr PECH - 31550 Cintegabelle

Contrôle anti-dopage Salle des Service Technique route d'Auterive - 31550 Cintegabelle C.

.SECOURS - LISTE DES HÔPITAUX À PROXIMITÉ DU PARCOURS

ambulance

Association des Secouristes et Médecins du Sport : Docteur Roger VERCELLONE En cas d'incidents ou de chûtes, faites en sorte qu'ils puissent intervenir rapidement et respectez leurs décisions.

hôpital de Muret

116 Avenue Louis Pasteur, 31600 Muret 05 67 52 80 00

hôpital de Toulouse Purpan

Place du Dr Joseph Baylac, 31300 Toulouse 05.61.77.22.33

hôpital de Toulouse Rangueil

1 Avenue du Professeur Jean Poulhès, 31400 Toulouse 05 61 77 22 33

U19	La Frédéric Moncassin Classic	La Frédéric Moncassin Classic
	Contre-la-Montre Samedi 22 mars	Épreuve en ligne Samedi 22 mars
	1 tour du Petit Circuit 9.650km départ à 9h00	5 tours du Grand Circuit 3 tours du Petit Circuit 104.000km appel des coureurs 13h45 départ à 14h00

.OUVERTURE DE LA PERMANENCE: Vendredi : 15h - 17h30 / Samedi 7h - 18h Salle Coluche, Boulevard du Dr Pech - 31150 Cintegabelle

.DOSSARDS le 22 mars dès 7h45 - Salle Coluche, Boulevard du Dr Pech - 31150 Cintegabelle

.PRESENTATION DES EQUIPES le dimanche 23 mars 2025 à partir de 13h

.REUNIONS

Directeurs sportifs Samedi 22 mars à 13h00

Pilotes autos et motos

Salle Coluche, Boulevard du Dr Pech - 31150 Cintegabelle

.REMISE DES RECOMPENSES podium protocolaire à l'Arrivée, Boulevard du Dr Pech

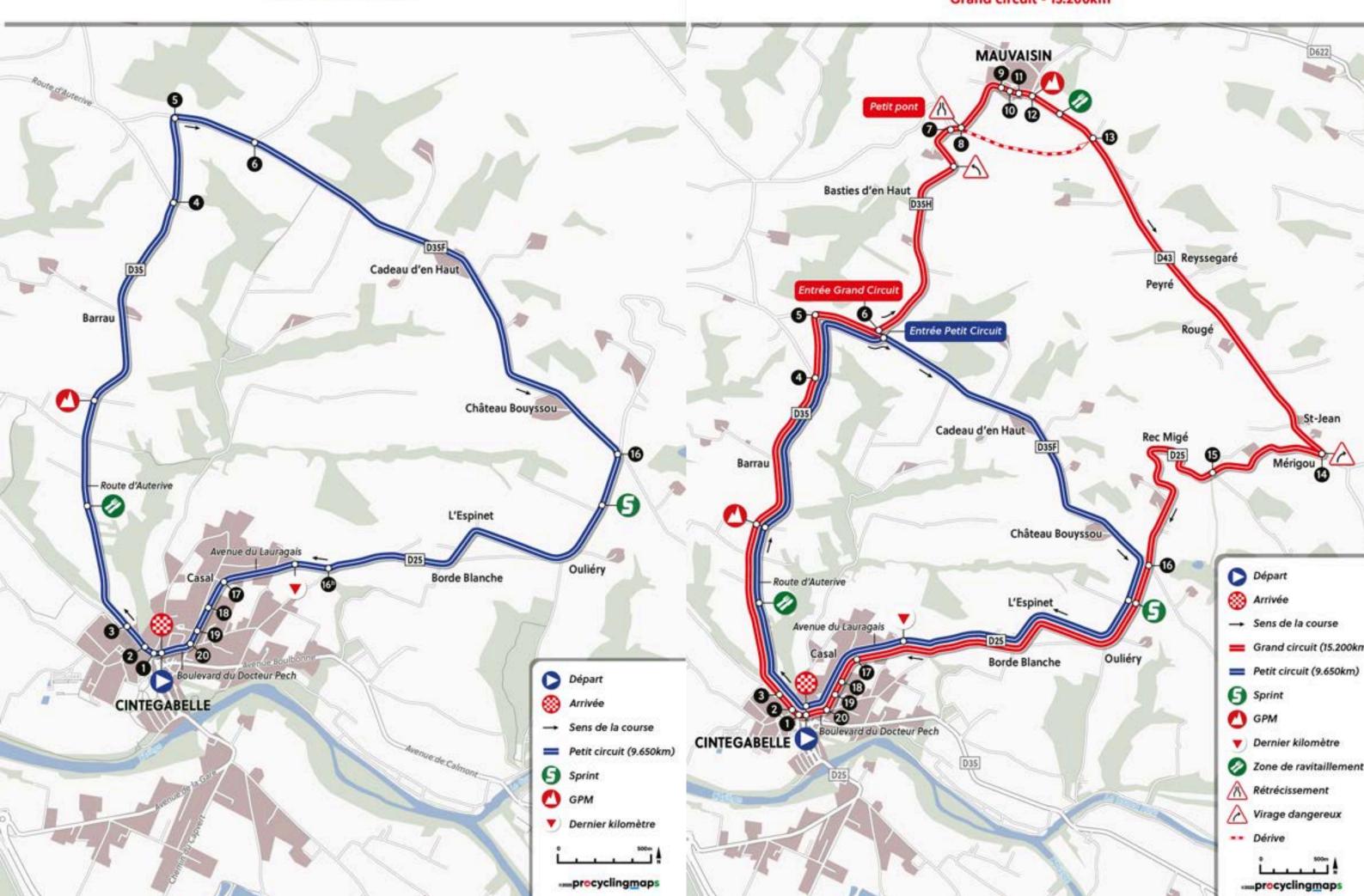
PAS DE ZONE DE COLLECTE / DECHET SUR LE CIRCUIT

Le Trophée Cathy Moncassin / La Frédéric Moncassin Classic

Petit circuit - 9.650km

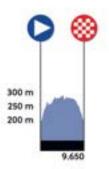
Le Trophée Cathy Moncassin / La Frédéric Moncassin Classic

Petit circuit - 9.650km Grand circuit - 15.200km



profils altimétriques





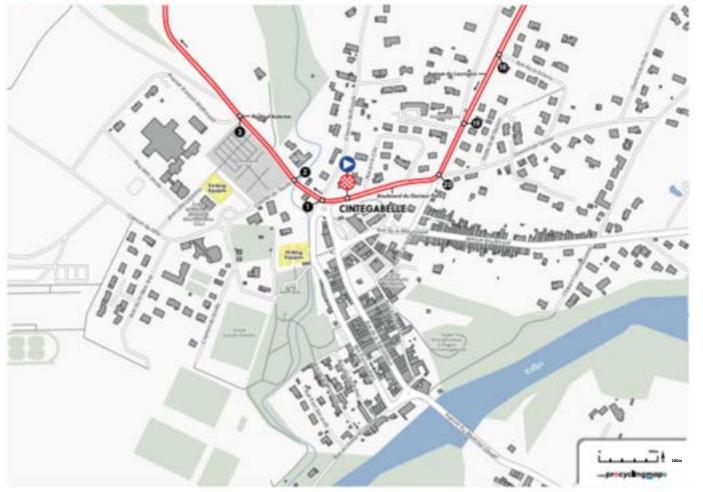
300 m 250 m







zoom départ et arrivée





Article 1 - Participation

La "Frederic Moncassin Classic" est organisée sous le contrôle du GSC Blagnac Vélo Sport 31 sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se déroule le 22 mars 2025.

L'épreuve est classée 1.14 - Fédérale U19 épreuve en ligne en 2 demi-étape. Elle appliquera le règlement et le barème de pénalités de la Fédération Française de Cyclisme.

Etape 1: Contre la montre individuel de 9,650km.

Etape 2 : Course en circuit de 104km (5tours de 15,200km et 3 tours de 9,650km).

• Article 2 - Permanence et réunion des directeurs sportifs

La permanence pour le retrait des dossards, plaques de cadre, transpondeurs et confirmation des partants se tiendra le samedi 22 mars, sous le chapiteau d'organisation à côté de la salle Coluche, Avenue du Dr Pech à Cintegabelle, à partir de 7h. Un chèque de caution sera demandé pour le retrait des dossards et transpondeurs. La réunion des directeurs sportifs, en présence du collège des arbitres, se tiendra le samedi 22 mars 2025 à 13 h sous le chapiteau d'organisation à côté de la salle Coluche.

Article 3 - Identification

Les coureurs ont l'obligation de porter, fixée de manière visible sur leur vélo une plaque numérotée (uniquement l'après midi) et de placer les dossards sur la surface extérieure du maillot. L'utilisation d'un transpondeur est obligatoire. La plaque numérotée et les dossards sont fournis par l'organisation. Ils sont exclusivement délivrés sur présentation de la licence du directeur sportif.

Article 4 - Présentation des équipes

La présentation des équipes aura lieu au départ le samedi 22 mars à partir de 13 h . Les coureurs devront se présenter en équipe selon l'ordre et les horaires transmis dans le communiqué du collège des commissaires (sur le panneau d'affichage des communiqués et remis lors de la réunion des directeurs sportifs). Cette dernière sera clôturée 15 minutes avant le départ. La présentation des coureurs est obligatoire et permettra au jury des arbitres de réaliser l'émargement.

Article 5 - Départ

Pour la première étape : les coureurs devront se présenter sur la l'aire de départ 10min avant leur départ.

Pour la deuxième étape : les coureurs devront se regrouper sur la ligne de départ 10min avant l'heure de départ fixée à 14h.

Article 6 - Délais

Pour des raisons de sécurité tout coureur à plus de 10 minutes du peloton sur la ligne d'arrivée sera mis hors course. (sous reserve de la décision du collège des commissaires).

• Article 7 - Radio-Tour

Les informations courses seront émises sur la fréquence 157.550 Mhz. Les postes seront à retirer et à remettre après la course, auprès de la société EKOI ASSISTANCE.

● Article 8 - Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société EKOI ASSISTANCE. Il est assuré au moyen de 2 véhicules.

• Article 9 - Classements

Classement général individuel au temps : Le classement général individuel au temps s'établit selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée additionnée au temps du contre la montre (étape 1).

Classement général individuel des sprints :

Le classement général individuel des sprints s'obtient par l'addition des points enregistrés lors des 3 passages (préciser la localisation).

selon le barème suivant : 4 - 2 - 1 points.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants :

- 1. Nombre de victoires dans les sprints ;
- 2. Classement à l'arrivée.

Classement général du meilleur grimpeur :

Le classement général du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points enregistrés dans les classements des 3 GPM (préciser la localisation, selon le barème suivant : 4 – 2 – 1 points.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants :

- 1. Nombre de premières places aux GPM;
- 2. Classement à l'arrivée.

Classement général par équipes : Le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par la place du meilleur coureur de l'équipe au classement général. Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

Article 10 - Protocole

Les coureurs sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire dans un délai maximal de 10 minutes après l'arrivée du vainqueur.

Pour le contre la montre (étape 1) : Les trois premiers du contre la montre.

Pour la deuxième étape : Les trois premiers de l'étape. Les 3 premiers coureurs au général - Les prix spéciaux de l'épreuve (1er des sprints, 1er des GPM), la meilleure équipe au classement général.

• Article 11 - Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable au cours de l'épreuve.

Des pénalités sur la caution seront appliquées dans les cas suivants : - Non-Respect des Parking mentionnés sur le guide technique : 150€ - Non-retour des plaques de cadre : 100€

Article 12 - Antidopope

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le lieu de contrôle et indiqué dans ce guide technique ou au tableau d'affichage des communiqués d'organisation.

• Article 13 - Dérivation

Une dérivation sera mise en place avant ligne d'arrivée pour les tous les véhicules suiveurs sauf véhicules des commissaires. Soit 250 mètres avant la ligne d'arrivée.

• Article 14 - Véhicules suiveurs Contre la Montre U.15 ; U.17 et U.19,

- Seules les personnes ayant une licence 2025 pourront suivre. - Les véhicules suiveurs doivent se trouver à 25 mètres minimum derrière le coureur.

• Article 15 - Sécurité

Le port du casque rigide est obligatoire. Les coureurs utilisent uniquement la voie de droite de la course. Au-delà de 3 minutes de retard derrière le peloton les coureurs respectent le code de la route. .

• Article 16 - Ravitaillements

Tout ravitaillement sera interdit hors des zones dédiées (deux zones sur le grand circuit et une sur le petit). Le ravitaillement sera autorisé uniquement entre le km 20 et 85 (sous reserve de la décision du collège des commissaires).





classement des bonifications

U19

	km 21.4
GPM	km 51.8
	km 77 5

sprint km 42.8 km 73.2 km 93.2



C.I.C Sud Ouest
Classement Général



TITAN
Meilleur Grimpeur



SKODA Toulouse

Meilleur Sprinter